



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU VI^e ARRONDISSEMENT
FONDÉE EN 1898

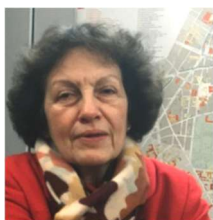
LA LETTRE D'INFORMATION

N° 62 – JUILLET 2026

VISITEZ NOTRE SITE : <https://www.sh6e.com/>

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Claire Béchu



Chers sociétaires,

Voici donc venue la trêve estivale. Le conseil d'administration de la Société vous souhaite de bonnes vacances, reposantes et vivifiantes.

Où que vous soyez - plage, montagne, campagne -, vous pourrez continuer à prendre connaissance de nos activités de rentrée, en ligne sur notre site Internet, à commencer par le Forum des associations dès le 5 septembre.

Bel été à toutes et tous !

ACTIVITÉS

FORUM DES ASSOCIATIONS



Samedi 5 septembre

Forum des Associations du 5^{ème} et du 6^{ème}

Comme chaque année, nous participerons au Forum des associations. L'histoire et le riche patrimoine du 6^{ème} arrondissement vous intéresse ?

Venez nous y rencontrer, pour mieux nous connaître.

Les membres de notre bureau et de notre conseil d'administration se feront un plaisir d'y accueillir les visiteurs tout au long de la journée et de leur présenter les nombreuses activités organisées par notre société, le 4^{ème} trimestre étant déjà bien rempli (conférences, promenades, visites, excursion annuelle ...).

Vous y serez les bienvenus si vous souhaitez nous rejoindre ; lors de ce Forum, les nouveaux adhérents se verront remettre un exemplaire du dernier bulletin annuel paru.

Comme chaque année, le Forum des Associations se tiendra en mairie du VI^e, 78 rue Bonaparte.

ACTIVITÉS

VISITE



Maison Saint-Sulpice

REPRISE - Jeudi 24 septembre

VISITE COMMENTÉE DE LA MAISON SAINT-SULPICE

Visite organisée par Alain Auzemery

Un lieu bien caché, avec plus de 380 ans d'histoire !

Ce séminaire, construit en 1642, a joué un rôle central dans la formation du clergé parisien sous l'égide de Jean-Jacques Ollier fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice.

Avec son architecture élégante et ses vastes jardins, la Maison Saint-Sulpice est un véritable joyau caché au milieu de la capitale. Ce bâtiment historique, à l'origine conçu pour former les prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, est également un témoignage vivant de l'influence religieuse et culturelle de l'époque.

Aujourd'hui, la Maison continue de rayonner par ses activités spirituelles et culturelles, tout en préservant son charme d'antan. Dans la chapelle construite en 1910 dans le style néo roman se trouve « La descente du Saint-Esprit sur les Apôtres » œuvre de Charles Lebrun vers 1650.

Sources : Maison des prêtres Saint-Sulpice

REPRISE. Visite réservée aux membres à jour de leur cotisation, qui recevront un formulaire d'inscription.



Jeudi 15 octobre à 18h00 précises

LES HAUTS LIEUX DE LA RÉVOLUTION DANS LE 6^E ARRONDISSEMENT

PAR ANTOINE BOULANT, HISTORIEN

De la prise de la Bastille à la chute de Robespierre, Paris fut le théâtre de l'agitation populaire et des insurrections.

Si la rive droite concentra les principaux lieux du pouvoir, le 6^e arrondissement n'en fut pas moins un foyer révolutionnaire ardent, abritant tout à la fois des clubs (comme celui des Cordeliers), des prisons où se déroulèrent de terribles massacres (les Carmes et l'Abbaye) et les demeures de quelques-unes des personnalités politiques les plus en vue, notamment Danton.

Illustration : la prison de l'Abbaye, dessin de J.A. Chauvet, 1792, Parismuséescollections.

Les conférences ont lieu en mairie du VI^e arrondissement. et durent environ une heure. Entrée libre. sans réservation.

NOS SOCIÉTAIRES PUBLIENT

THOMAS BUCAILLE



VICTOR BUCAILLE 1890-1969

un demi-siècle de vie politique dans le 6^e arrondissement de Paris

PAR THOMAS BUCAILLE

Engagé dans la vie publique dès son plus jeune âge, catapulté en 1915-1916, à 25 ans, au cœur de la relation entre l'État et l'Église, en France et au Vatican, Victor Bucaille trouve définitivement sa voie en devenant l'élu du Quartier de l'Odéon. Il le sera pendant cinquante ans d'une carrière sans équivalent.

En s'appuyant sur des documents inédits et des archives familiales (des carnets de Guerre, notamment), Thomas Bucaille révèle ainsi un parcours dans sa richesse et sa complexité, explorant les dilemmes et les choix qui furent ceux d'un homme profondément ancré dans sa foi catholique, passionnément attaché à sa ville, devenu au fil des ans « le Caton de l'Hôtel de Ville » pour citer le portrait qu'en fait son ami L. Chevalier. À travers ce portrait, c'est une page de l'histoire du 6^e arrondissement qui est ainsi retracée.

Edita La Fabrique de Livres de Tours

ACTIVITÉS DES TIERS

AROSS



LANCEMENT DU COLLOQUE : « Charles-Marie Widor (1844-1937), musicien et ambassadeur culturel » - Appel à communications

PAR L'ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DES ORGUES DE SAINT-SULPICE

Vous avez été nombreux à apprécier la conférence donnée en 2019 par Pierre-François DUB-ATTENTI et Daniel ROTH, portant sur le grand orgue de Saint-Sulpice. Cette association dynamique, appuyée par un Comité scientifique de haut niveau, organise un colloque international ayant pour objectif de porter un regard nouveau sur celui qui a incarné un art français rayonnant à l'international.

Cet événement, qui se déroulera du mercredi 7 au samedi 10 juillet 2027, se propose d'approfondir les connaissances à son sujet, tout en proposant de nouvelles pistes de recherches.

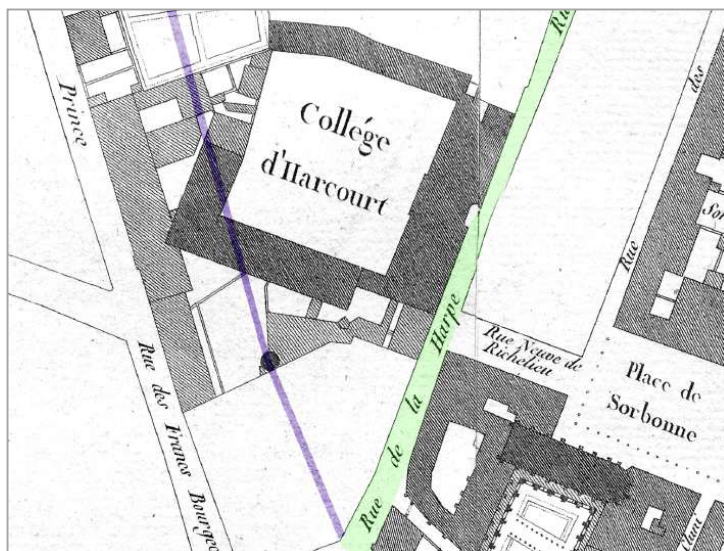
L'appel à communications scientifiques est dès maintenant lancé. La Société historique du 6^e est fière d'en être partenaire.

Vous trouverez toutes les informations à cette adresse : <https://www.aross.fr/widor-2027>

Les troubles civils qui ont ponctué le 16^{ème} siècle ne l'ont pas épargné, et le proviseur de l'époque, Raoul Neveu, un peu trop compromis avec la Ligue, est destitué en 1599. Le calme revenu, le collège connaît des décennies de prospérité, sous la direction d'une suite de proviseurs avisés, assistés de professeurs réputés.

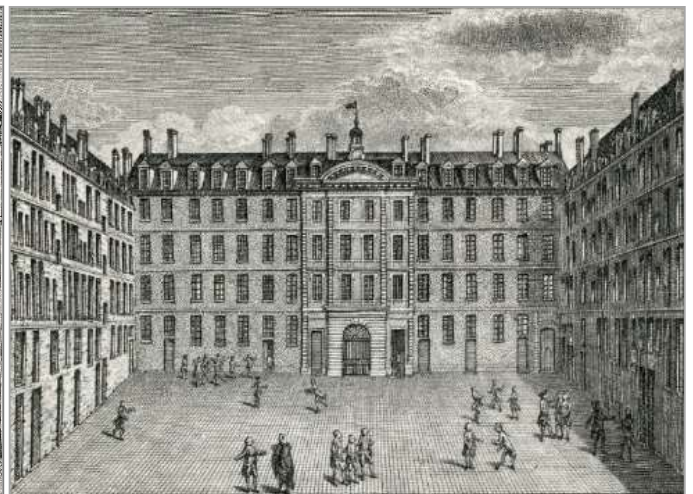
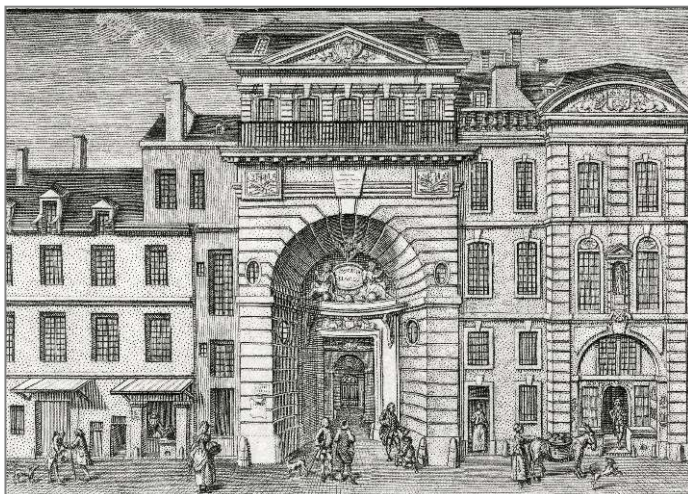
Le collège entre au milieu du 17^{ème} siècle dans une période de grands travaux. La démolition de l'enceinte de Philippe Auguste entraîne l'apparition de zones libres, et celle qui se trouve à l'arrière du collège, le long de la rue Monsieur-le-Prince, lui est cédée par le roi, à condition d'y construire une chapelle dédiée à la Vierge et à Saint-Louis. Les pierres provenant du rempart pourront être réutilisées. Cette opération n'est pas du goût de la Ville, qui se considère la légitime propriétaire de la muraille et de ses dépendances (fossés et contrescarpe). Pendant au moins deux ans, on assigne, on plaide. En vérité la Ville aurait préféré disposer des terrains ainsi dégagés pour réaliser de fructueuses opérations immobilières, plutôt que de les voir aliéner sans contrepartie. Elle n'eut pas gain de cause et le collège put s'agrandir. À peu près au même moment, il acquiert l'hôtel des évêques d'Auxerre, qui s'élevait à sa suite et était adossé à la porte Saint-Michel et à l'enceinte.

L'ensemble ainsi réuni n'est guère fonctionnel et conduit le proviseur Thomas Fortin à décider une reconstruction complète, qui s'achève en 1675. Le bâtiment principal, de forme carrée, s'élève sur quatre niveaux et ouvre sur la rue de la Harpe par une porte monumentale. La chapelle se trouve au fond de la cour, dans l'axe de la porte².



Le nouveau plan du collège sur le plan de Verniquet c. 1790. Coll. Jérôme Callais.

Le collège ne forme pas seulement de futurs ecclésiastiques ou théologiens, il remplit aussi une fonction d'enseignement secondaire et s'enorgueillit de compter parmi ses pensionnaires les fils de la meilleure société. Évidemment ceux-ci ne bénéficient pas de bourses et doivent payer de substantiels frais de scolarité et d'hébergement. La majorité dispose de chambres particulières et certains sont accompagnés d'un précepteur personnel et de domestiques attachés à leur seul service.

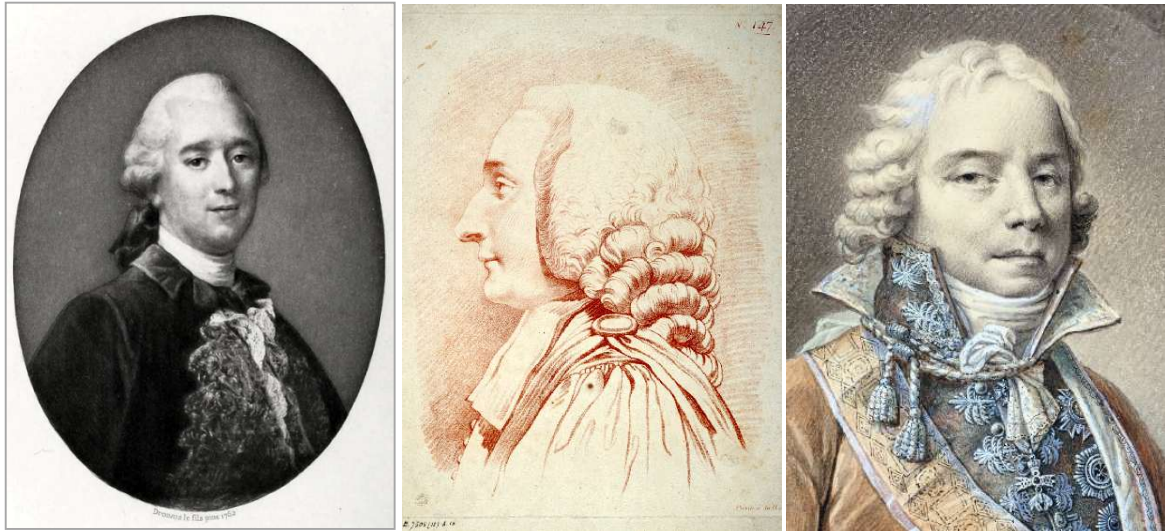


L'entrée et la cour du collège, gravures de Martinet. *Description historique de Paris*, M. Beguillet, 1779. Coll. Chevalier.

Dans ses *Mémoires* rédigés en 1795 Jean-Nicolas Dufort de Saint-Leu, comte de Cheverny (1731-1802), bien introduit à la cour de Louis XV, raconte :

Je fus emmené au collège d'Harcourt huit jours avant la fin des vacances. J'y suis entré à l'âge de sept ans et j'y suis resté jusqu'à quinze.

Cela correspond aux années 1738-1746, période pendant laquelle le proviseur était Thomas Gilles Asselin. Personnage atypique, docteur en Sorbonne, il était surtout un fin lettré, protégé à ses débuts par Thomas Corneille. Auteur de poésies à succès qui lui valurent un prix de poésie de l'Académie française, il n'accéda à la prêtrise que plusieurs années après avoir été placé à la tête du collège !



Jean-Nicolas Dufort de Saint-Leu, gravure de F.-H. Drouais. Wikisource. Antoine de Sartine, gravure de N. de Courteille, Parismuséescollection. Talleyrand, gravure de F.-H. Mulard, Parismuséescollections.

Dufort rapporte aussi qu'il y eut pour condisciple à partir de 1740 le jeune Antoine de Sartine, alors âgé de onze ans, qui sera lieutenant général de police sous Louis XV et secrétaire d'État à la marine sous Louis XVI :

Il venait perfectionner son éducation et logeait en chambre particulière, avec deux autres écoliers, sous un même professeur.

Autre célèbre pensionnaire du collège d'Harcourt, Talleyrand en personne. Il y entra en 1762, à l'âge de huit ans et y resta sept ans :

On me mena dans l'appartement d'un de mes cousins, M. de la Suze, et je fus confié au précepteur qui depuis plusieurs années était chargé de son éducation³.

En 1762, il faut l'entregent et la détermination du nouveau proviseur, Nicolas Louvel, un ancien élève du collège, pour lui éviter le rattachement à Louis-le-Grand. Le rayonnement de l'établissement et de son proviseur en sortent grandis. Louvel est chargé de préparer un rapport sur l'ouverture de nouveaux collèges sur la rive droite, véritable tentative de décentralisation, qui resta cependant sans suite.

À sa mort à la fin de 1779, lui succède un normand, Pierre Duval. Fils d'un receveur du duc d'Harcourt, la protection de ce haut personnage lui vaut d'entrer comme boursier au collège éponyme où il fait de brillantes études, au point d'y obtenir, à seulement 22 ans, la chaire de philosophie. C'est pour l'établissement une période de prospérité, si du moins on se fie à ce que rapporte Duval en 1784 : il compte 52 bourses, toutes occupées, et environ 500 élèves payants. On apprend aussi qu'« une rétribution est accordée pour la fidèle assistance aux offices »⁴. Mais c'est aussi une période traversée par des querelles microcholines avec certains boursiers, emmenés par un dénommé Le Vasseur au tempérament plutôt frondeur, allant jusqu'à qualifier d'esclavage l'obligation d'assistance aux offices ou à occuper dans la chapelle la stalle réservée au proviseur et à refuser de la lui céder ! L'affaire monta jusqu'à l'Université. Il est vrai que l'esprit de contestation commençait à irriguer toutes les strates de la société. La Révolution approchait.

Au début, sans doute parce qu'il leur était difficile d'imaginer les développements ultérieurs, les dirigeants du collège d'Harcourt ne manifestent aucune opposition à ce qui se met progressivement en place. Au printemps de l'année 1789, l'Université ayant fait valoir ses droits à envoyer des représentants aux États généraux, c'est un professeur de rhétorique du collège, Pierre Claude Bernard Guérault, qui est choisi comme délégué pour l'élection des députés du Tiers état. À l'automne, l'Assemblée ayant voté une *contribution volontaire* égale au quart des revenus de chacun, Duval ne cherche pas à y échapper et remet 1200 livres au titre du collège d'Harcourt. Et quand surgit ensuite l'épineuse question du serment civique d'allégeance à la Constitution civile du clergé, il se prête volontiers à cette manifestation d'adhésion, conduisant en personne les professeurs et les élèves du collège jusqu'à l'autel de la Patrie où tous prêtent le serment demandé, le 5 février 1790. D'ailleurs le collège continue à fonctionner normalement, à en juger par ses performances au Concours général de 1791, où il gagne dix-sept nominations en rhétorique et quatorze dans les autres disciplines.

Pierre Duval était sans doute allé au bout des concessions que tolérait sa conscience, car il abandonne sa charge au cours de cette année 1791. Son adjoint, Nicolas François Charles Daireaux, lui succède. Il hérite d'un établissement en bonne santé, à en juger par un état des personnes présentes à cette époque : soixante six personnes appartenant à l'administration, au professorat et au fonctionnement de l'établissement, et trente quatre boursiers.

Daireaux n'en affronte pas moins une situation de plus en plus agitée. Le 3 août 1792, les prix du concours général sont distribués à la Sorbonne, sous la présidence du maire de Paris, Pétion. Le collège d'Harcourt a vingt et une nominations. Ce succès n'a pas l'heur de plaire aux élèves de Louis-le-Grand, majoritairement acquis aux principes révolutionnaires et plus soucieux de politique que d'études. Quelques-uns, munis d'éponges gorgées d'encre et plantées au bout de gros bâtons, entreprennent de badigeonner le tableau où sont inscrits les noms des lauréats. Et quand arrive le moment de la remise individuelle des prix, ils couvrent de leurs cris et de leurs quolibets les noms des heureux élus.

L'année suivante, la remise des prix du concours général se déroule le 4 août dans la salle des *Amis de la Liberté et de l'Égalité*, autrement dit du club des Jacobins, rue Saint-Honoré, en présence d'une délégation de la Convention. Le collège d'Harcourt se distingue à nouveau trente-six nominations. Si l'on se fie au procès-verbal de la cérémonie, aucun incident ne vient ternir « l'éclat de cette fête intéressante ». Il est vrai que la teneur et l'esprit des travaux récompensés avaient dû évoluer.

Le 15 septembre 1793 la Convention supprime par décret tous les collèges encore ouverts. Les bâtiments d'Harcourt changent plusieurs fois d'affectation. D'abord aménagés en prison pour les accusés du tribunal révolutionnaire, ils servent un moment de caserne à partir de 1796, avant d'être vendus par lot à partir de 1798.

Plusieurs décrets impériaux vont avoir pour ambition de les ramener à leur vocation initiale. D'une manière générale le décret du 15 novembre 1811 sur l'Université ordonne de porter à cent le nombre de lycées en France et, dans ce cadre global, d'en créer quatre nouveaux à Paris. Le décret du 21 mars 1812 en fixe la localisation, l'un d'eux devant occuper l'ancien collège d'Harcourt. On connaît le souci du détail de Napoléon. Le décret précise :

- *il sera fait aux bâtiments actuels les additions et dispositions pour contenir 400 élèves*
- *la maison du sieur Leprêtre et l'ancien collège de Justice seront réunis aux bâtiments du collège d'Harcourt et acquis pour cause d'utilité publique*
- *une portion du jardin des ci-devant Cordeliers sera réunie au lycée.*

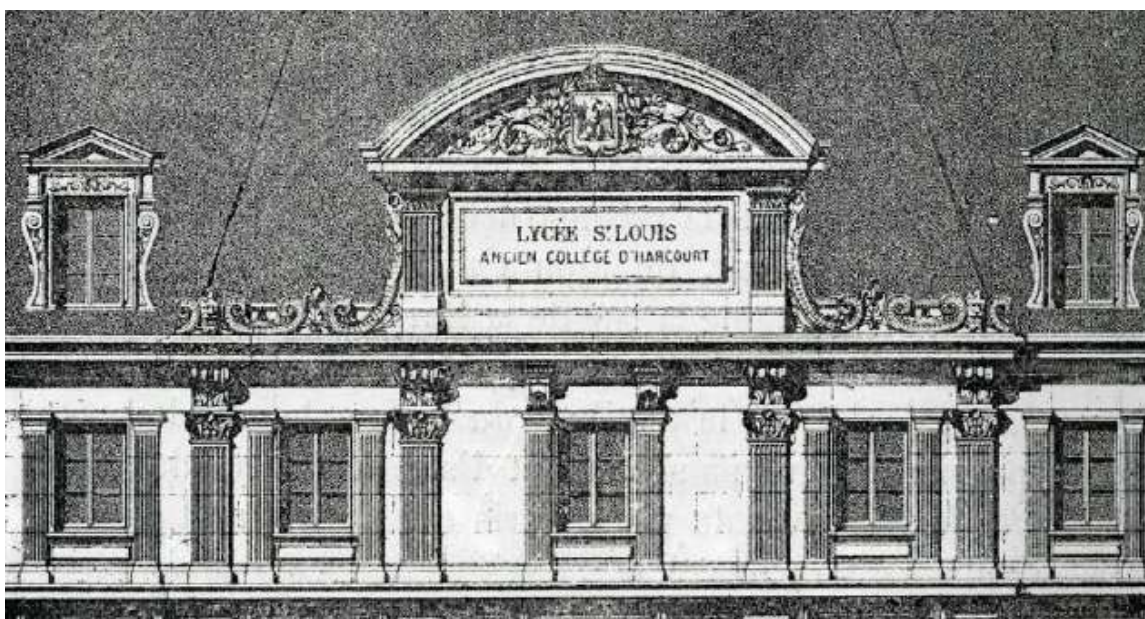
Signe peut-être que l'autorité de l'Empereur commence à s'émousser, une année s'écoule sans que le lycée voie le jour. Napoléon, en pleine campagne d'Allemagne, juge nécessaire de recadrer son administration par un nouveau décret sur l'enseignement, daté du 14 mai 1813 et pris au quartier général impérial de Dresde, dont l'article 1^{er} sonne comme une manière d'ultimatum : *le Collège d'Harcourt sera disposé, dans le courant de cette année, de manière à recevoir un Lycée de quatre cents élèves.*

Mais l'évolution de la situation militaire conduit à revoir les priorités et le nouveau lycée ne verra pas le jour, du moins pas encore. Dans le courant de l'année 1814 les locaux sont convertis en maison de correction. Ironie de l'histoire, c'est Louis XVIII qui reprendra le projet avorté de Napoléon, et cette fois-ci avec succès. L'ordonnance du 10 août 1820 stipule que :

- *il sera établi dans le local de l'ancien collège d'Harcourt un collège royal qui ne recevra provisoirement que des externes*
- *ce collège sera en activité au 1^{er} octobre prochain.*

On aura remarqué le délai très court qui sépare la date de l'ordonnance de celle fixée pour l'entrée en activité de l'établissement. On peut supposer que, même si le projet napoléonien n'a pas été mené à son terme, des travaux avaient été lancés et que les locaux étaient à peu près en état de recevoir des élèves. Les attendus de l'ordonnance royale vont dans ce sens :

- *considérant que le nombre de collèges royaux dans Paris n'est point en proportion avec celui des élèves externes qui en fréquentent journellement les classes*
- *que le local du collège d'Harcourt rendu à son ancienne destination offre un moyen facile et commode de pourvoir, sous ce rapport, au besoin de l'instruction.*



Détail de la façade du nouveau lycée Saint-Louis. Gravure anonyme. Coll. Sh6.

Le délai imparti est à peu près respecté et l'ouverture officielle a lieu le lundi 23 octobre 1820. Mais le nouveau collège ayant été baptisé *collège royal Saint-Louis* pour rendre hommage au souverain, et on peut considérer que cette date marque la fin officielle du collège d'Harcourt.

À suivre ...

Jean-Pierre Duquesne

¹ Adolphe Berty, *Topologie historique du Vieux Paris, Région occidentale de l'Université*, Paris, Imprimerie nationale, 1887.

² Adolphe Berty, *op.cit.*.

³ *Mémoires du prince de Talleyrand*, Paris, Calmann Lévy, 1891.

⁴ Abbé Henri-Louis Bouquet, *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*, Paris, Delalain Frères, 1891.

⁵ Abbé Henri-Louis Bouquet, *ibid.*